

Mesures de soutien aux artistes: bientôt la fin d'un feuilleton de crise qui a mis le secteur de la culture en colère

Politique culturelle

08:26



Alain Lorfèvre

Abonnés Publié le 08-07-20 à 22h34 - Mis à jour le 09-07-20 à 12h25

La Chambre devrait enfin adopter les mesures de soutien aux artistes. Dernière péripétie d'un feuilleton de crise qui a mis le secteur en colère. En cause : des perceptions entretenues par un mauvais "statut" et l'absence de chiffres précis.



© D.R.



Mesures de soutien aux artistes: bientôt la fin d'un feuilleton de crise qui a mis le secteur de la culture en colère

08:26

Écoutez tous nos podcasts

Rien ne semble plus s'opposer à l'adoption ce 9 juillet de la proposition de loi PS-Écolo/Groen portant sur "l'amélioration de la situation des travailleurs du secteur culturel", soit quatre aménagements de crise destinés à limiter l'impact de la crise du coronavirus pour les artistes. Le texte final a été adopté à douze voix "pour" mercredi, en commission des Affaires sociales de la Chambre. Seule la N-VA s'est abstenue. C'est la fin d'un marathon législatif de près de deux mois pour des mesures "d'urgence".

Le Conseil d'État a remis le 3 juillet un avis positif confirmant que le régime spécial temporaire ne crée pas de discrimination à l'encontre des autres allocataires, contrairement à ce que craignait la N-VA (appuyée dans sa demande d'avis par le Vlaams Belang, le CD&V et l'Open VLD).

Impact budgétaire mesuré

Constat similaire de la Cour des comptes, également sollicitée : l'incidence budgétaire est "limitée", "marginale" ou "négligeable" pour trois des quatre mesures temporaires prévues par la loi (cumul des allocations et des droits d'auteur ; gel des périodes de référence pour le maintien du statut d'artiste et pour l'imposition d'un emploi non artistique). Seul l'assouplissement de l'accès aux allocations de chômage pour la période limitée du 13 mars 2019 au 13 mars 2020 aurait un impact conséquent : près de 84 millions d'euros pour l'exercice 2020 - montant "certainement surestimé", précise toutefois la Cour, qui a pris en compte une extension maximale des allocataires concernés. Somme à mettre en balance face aux 2 milliards déjà consentis pour le droit passerelle, voté en début de crise et sans atterroissement.

"Objectivement, quand on regarde les chiffres et qu'on compare à d'autres mesures d'urgence pour d'autres secteurs, celles concernant la culture sont des 'mesurettes'", estime Pierre Dherte, président de l'Union des artistes du spectacle.

Des chiffres qui ont fait défaut

Le renvoi des textes devant la Cour des comptes, demandé par la N-VA le 18 juin, a achevé d'agacer le secteur (mobilisé la semaine dernière avec le happening #StillStanding). Cette manœuvre a mis en évidence ce qui a manqué tout au long des débats : des chiffres. "Cela fait quinze ans qu'on nous promet un cadastre de l'emploi culturel", nous dit Frédéric Young, délégué général de la SACD. "On a redemandé des chiffres en début de crise", rappelle Samuel Tilman, de l'Association des réalisateurs et réalisatrices de film (ARRF).

Cette absence des chiffres a été, tout au long des débats, un serpent de mer. Dont acte : le rapport de la Cour des comptes devient un exercice de fact-checking - ou de désintox. Le nombre d'artistes ou de techniciens qui bénéficieraient de la nouvelle réglementation ? 7 200 (pour 10 600 bénéficiant de l'actuelle). Ceux cumulant leur allocation avec un autre revenu ? Ils étaient 307 pour l'exercice fiscal 2017 (auprès desquels l'Onem a récupéré des allocations). Seuls 5 (!) ont déclaré des droits d'auteur (le montant récupéré par l'Onem est seulement d'un peu plus de 3 000 euros).

D'autres indicateurs existent. En 2014, Elisabetta Lazzaro, économiste de la culture (ULB), et Jean-Gilles Lowies, chargé d'enseignement à l'ULiège, ont réalisé une étude sur les industries culturelles et créatives. Celles-ci comptaient 185 000 salariés et 56 000 indépendants et généraient une valeur ajoutée de 4,8 % du PIB (15,6 milliards d'euros).

L'importance d'un cadastre

Aujourd'hui, dit M. Lowies, "on estime en Belgique, qu'il y a 30 000 à 40 000 artistes" stricto sensu, pour moitié salariés et indépendants (et, au sein de ces derniers, pour moitié en activité principale et pour moitié en complémentaire). Autour de la création proprement dite (arts vivants, cinéma, arts visuels, littérature) existe tout un champ d'activités créatives (médias, design, mode, publicité) : l'étude de 2014 a porté sur 173 secteurs d'activité.

Même constat pour l'apport au PIB : la culture produit des effets au-delà de la seule création d'œuvres. Un musée, un festival, un tournage de série ou de film, c'est aussi du tourisme, de l'Horeca ou des services divers. La culture fait donc partie de la solution à la crise présente, déclarait récemment M. Lowies. D'où l'intérêt - et l'urgence - d'un cadastre de l'emploi artistique qui permettrait "d'expliquer à quel niveau de la filière se situent les problèmes et d'adopter des politiques pertinentes".



Sur le même sujet

- Politique culturelle: Quel avenir pour le monde culturel ? Dix mots pour repenser le secteur
- Politique culturelle: "L'art est une victime facile": le monde de la culture veut retrouver sa valeur au cœur de la société
- Politique culturelle: "L'Onem ne doit pas être le premier employeur des artistes"

Les articles abonnés les + lus

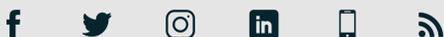
- Politique belge: Le port du voile à Molenbeek met le président du PS bruxellois sous pression: "Il ne peut plus faire le gros dos sur cette question"
- Santé: "On nous impose des choses avec un illogisme absolu. Restaurant: pas de table de plus de 10. Et Aqualibi: à 500 quasi nus dans l'eau"
- Asie Commentaire: Morte dans une relative indifférence après 238 jours de grève de la faim...
- Santé Interview: Pourquoi la Belgique fait-elle partie des pays d'Europe les plus touchés? 07:30
- Santé: Les 4 grands défis de l'automne pour contenir l'épidémie, selon Marius Gilbert

Faisons vivre l'info avec [] et []

Recevez nos newsletters

Entrez votre adresse e-mail Inscription à la newsletter

Suivez-nous



Contactez-nous

Les autres sites IPM